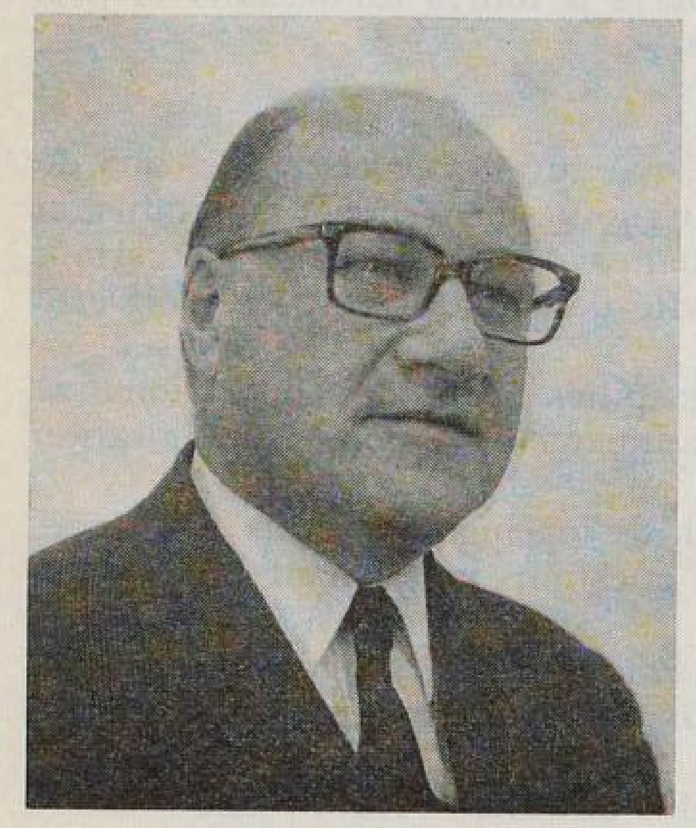
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

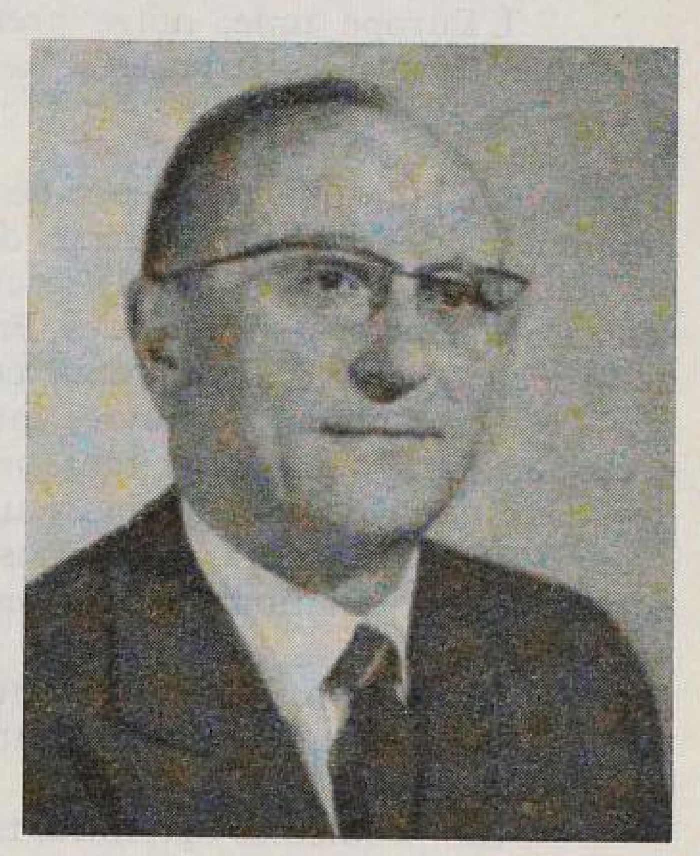
Élections Législatives du 5 Mars 1967



Louis LONGEQUEUE

3e CIRCONSCRIPTION
LIMOGES-BELLAC

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE



André CLUZEAU

Chères Electrices, Chers Electeurs,

A deux reprises, en 1958 et en 1962, vous m'avez choisi pour représenter à l'Assemblée nationale la circonscription de LIMOGES-BELLAC.

Désigné, en compagnie d'André CLUZEAU, par la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, je viens solliciter à nouveau vos suffrages, confiant dans votre décision, conscient d'avoir utilement travaillé pour notre région et rempli mon mandat.

***

Le 4 mars 1966, le journal « Paris-Presse-l'Intransigeant-France-Soir » publiait un grand article économique intitulé : « LIMOGES, Capitale régionale, un pays méconnu en marche vers l'expansion industrielle, artistique et intellectuelle ».

J'ai la profonde conviction d'avoir contribué efficacement à ce renouveau de Limoges et du département. L'empressement que, depuis quelques mois, certains mettent à s'attribuer ce mérite, permet de mesurer l'œuvre accomplie par vos élus, œuvre dont ils sont légitimement fiers.

***

Décidé à persévérer dans mon action en faveur de tous, je fais appel à toutes les bonnes volontés et je m'adresse à votre bon sens, à votre raison, au juste souci de vos légitimes intérêts. Pour ma part, je vous donne l'assurance que je continuerai, comme par le passé, à apporter toute mon ardeur, tout mon dévouement et toutes mes forces au service de la **Ville et du Département où je suis né et où j'ai toujours vécu.**

***

Mais l'action d'un député ne se borne pas à son activité dans sa circonscription. Par ses votes à l'Assemblée nationale, il oriente la politique de l'Etat sur les grands problèmes nationaux et internationaux. C'est pourquoi **du choix que vous ferez le 5 mars prochain dépend forcément l'avenir de notre pays.** N'est-il pas naturel alors que je précise mes positions ?

On vante les bienfaits de la stabilité et d'un exécutif fort. Cette stabilité, à laquelle je suis acquis, ne peut pas être seulement la pérennité des hommes au pouvoir. Elle doit concerner aussi les institutions. En effet, la constitution actuelle, approuvée par le peuple, doit être respectée, dans son esprit et dans sa lettre, par ceux qui ont la mission de la faire appliquer.

Les modifications qui apparaissent nécessaires après huit ans d'expérience doivent être apportées en observant les modalités prévues dans ce but par la constitution elle-même.

En politique extérieure, l'indépendance de notre pays ne saurait être séparée d'une politique de paix et d'amitié avec tous les peuples, ce qui proscrit les brusques revirements que rien ne justifie, ainsi que les mouvements d'humeur et les manques de courtoisie qui l'ont fâcheusement caractérisée ces derniers temps.

L'Europe unie, notre premier objectif, doit demeurer ouverte à toutes les nations et préfacer, par-dessus les frontières, la fraternité entre tous les hommes.

***

La politique intérieure de la France ne saurait être fondée que sur le respect des droits de l'homme et des grands principes de la République. Pour cela, il faut notamment que Radiodiffusion et Télévision utilisées par l'actuel pouvoir, essentiellement pour tenter d'infléchir dans un certain sens le jugement politique des Français, retrouvent toute l'objectivité désirable. L'O.R.T.F. doit être neutre et refléter les différents courants d'opinions.

Les impôts, recouvrés par l'Etat ne doivent pas être gaspillés dans des opérations de prestige, alors qu'ils font tant besoin à la collectivité pour son équipement et pour l'amélioration des conditions de vie, en particulier dans notre département.

Deux objectifs me paraissent primordiaux : la construction de logements sociaux et l'étude, en vue de leur solution dans un sens démocratique, des importantes questions concernant l'Education nationale.

D'autres intérêts me sont également sacrés : ceux des personnes âgées ou économiquement faibles, ceux des anciens combattants et victimes de la guerre, ceux de notre jeunesse dont il faut assurer l'avenir.

Les problèmes agricoles, toujours pendants, doivent, avec l'aide de l'Etat, recevoir une solution favorable en permettant à ceux qui habitent loin de la ville, de pouvoir, à juste titre, bénéficier du même bien-être matériel. Ce n'est qu'à cette condition que cessera l'exode des campagnes. En particulier les problèmes spécifiques à notre région, — ceux de l'élevage, espoir du Limousin — ne pourront être résolus que par une organisation cohérente du marché de la viande, toujours promise depuis huit années, mais jamais réalisée.

Enfin, il importe au plus haut point que les problèmes concernant les salariés (ouvriers, fonctionnaires, retraités), les artisans, les petits et moyens commerçants soient résolus, une bonne fois, dans la justice afin que chacun ait à sa disposition des revenus permettant une vie familiale décente sans qu'il faille sans cesse, pour obtenir la reconnaissance de son dû et de ses droits, recourir à des moyens de pression.

***

Voilà mes objectifs essentiels.

Peut-être est-ce trop demander, mais le Socialiste que je suis voudrait qu'une fois établie la justice sociale, les hommes de ce pays — et ceux d'ailleurs — puissent se regarder comme des frères.

Louis LONGEQUEUE,

Maire de LIMOGES, Conseiller général, Député sortant.

Je m'associe à la profession de foi de mon ami Louis LONGEQUEUE, mais je tiens à souligner ce qu'il représente pour nous tous.

Il est tout le contraire de l'aventurier de la politique « parachuté dans notre région pour une opération de cuisine électorale ».

Il n'a jamais manié ni l'injure méprisable, ni la calomnie qui déconsidèrent celui qui les emploie.

Louis LONGEQUEUE, né en Limousin, est l'homme politique et l'administrateur intègre, connaissant tous les problèmes de Limoges et de notre région, défendant à tout instant et en tous lieux nos intérêts.

L'électrice, l'électeur limousin, le rural et le citadin, reconnaîtront en lui, demain comme hier, le digne représentant de la circonscription LIMOGES-BELLAC, le défenseur de la République et de la démocratie.

André CLUZEAU,

Vice-Président du Conseil général, Maire de BELLAC.
Président du syndicat intercommunal Bellac - Magnac-Laval Châteauponsac - Nantiat - Cieux.
Président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Bellac - Le Dorat (15 communes).

BONTEMPS, LIMOGES